

Délibération n° 25\_06

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE  
D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE L'ITON (SMABI)**

Séance du 6 Mars 2025	Nombre de délégués
Délibération n° 25_06	En exercice : 7
Convocation : 28 Février 2025	Présents ou représentés : 4
<b>Objet : Compte de gestion 2024</b>	Absents : 3

L'An deux-mil-vingt-cinq, le jeudi six mars, les membres du Comité syndical, légalement convoqués en date du vingt-huit février deux-mil-vingt-cinq, se sont réunis à la mairie de Conches en Ouche, afin de délibérer. La séance est ouverte à 18h00 sous la présidence de M. Marcel SAPOWICZ.

**Etaient présents :**

Monsieur Marcel SAPOWICZ  
Madame Martine SAINT-LAURENT  
Monsieur Christophe ALORY  
Monsieur Gérard CHERON

**Etaient présents sans voix délibérative :**

**Excusés :**  
Monsieur François BRIZARD

**FINANCES**

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024**

M.SAPOWICZ présente le compte de gestion 2024 dressé par Mme la Trésorière d'Evreux et dont les résultats sont identiques au compte administratif 2024 établi par Monsieur le Président. Les résultats du compte de gestion 2024 se présentent de la manière suivante :

Résultat de clôture de l'exercice 2024 - section de fonctionnement :

Recettes	421 749,60 €
Dépenses	477 320,57 €
Transfert ou intégration de résultats	
Résultat reporté de l'exercice 2023	139 167,41 €
<b>Résultat de la section de fonctionnement 2024</b>	<b>55 570,97 €</b>

Part affectée à l'investissement sur l'exercice 2024 : **0 euros.**

**RESULTAT DE CLOTURE (F) de l'EXERCICE 2024 : 55 570,97 euros.**

Résultat de clôture de l'exercice 2024 - section d'investissement :

Recettes	747 432,67 €
Dépenses	358 520,02 €
Transfert ou intégration de résultats	
Résultat reporté de l'exercice 2023	21 872,41 €
<b>Résultat de la section d'investissement 2024</b>	<b>388 912,65 €</b>

**RESULTAT DE CLOTURE (I) de l'EXERCICE 2024 : 388 912,65 euros.**

Il est proposé aux membres du Comité syndical d'approuver le compte de gestion 2024,

Le comité syndical :

- **APPROUVE à l'unanimité** le compte de gestion 2024 établi par Monsieur le Trésorier d'Evreux tel que présenté.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus,  
Le registre dûment signé.

Le Président du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton  
**Marcel SAPOWICZ**